



GESTIONNAIRE DE L'HERITAGE DU VIEUX-SAINTEUSTACHE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Journée nationale des patriotes à Saint-Eustache

Saint-Eustache, le 27 avril 2010 – Dans le cadre de la Journée nationale des patriotes, le lundi 24 mai prochain, la Corporation du moulin Légaré vous invite à vous familiariser avec les événements survenus à Saint-Eustache lors de la rébellion de 1837 en participant à un tout **nouveau** circuit pédestre qui se déroulera dans les rues du Vieux-Saint-Eustache!

Grâce à ce tout nouveau circuit pédestre, d'une durée de 90 minutes, revivez pas à pas le déroulement de la bataille du 14 décembre 1837. En compagnie d'un guide-interprète, parcourez les rues du Vieux-Saint-Eustache pour vous familiarisez avec les lieux associés à cet événement. Vous découvrirez les principaux personnages et sites retraçant l'histoire des patriotes à Saint-Eustache. Ce circuit permet aussi de mieux comprendre les événements et les causes qui ont mené aux troubles de 1837.

Deux circuits seront offerts, un premier à 11h et un second à 14h. Pour le départ, nous vous donnons rendez-vous à la Maison de la culture et du patrimoine (manoir Globensky) située au 235, rue Saint-Eustache. Lors de cette journée spéciale, l'activité sera offerte sans frais, mais le nombre de places étant limité, il est préférable de réserver en téléphonant au 450 974-5170.

Nous vous invitons également à visiter l'exposition permanente (renouvelée en 2009) présentée à la Maison de la culture et du patrimoine s'intitulant *La rébellion de 1837 dans le comté des Deux-Montagnes* et d'assister à des visites commentées au moulin Légaré. L'entrée pour les visites est libre et elles seront offertes au début de chaque heure, de 10 heures à 16 heures.

Pour de plus amples informations : www.corporationdumoulinlegare.com.

- 30 -

Source et renseignements :

Julie Ciavarella, agente de développement touristique

Corporation du moulin Légaré

Téléphone : 450 974-5170

Courriel : tourisme@ville.saint-eustache.qc.ca